

Questions orales

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères): Monsieur le Président, je voudrais au nom du gouvernement canadien me réjouir de la tournure des événements qui ont empêché des effusions de sang qui auraient pu tuer un nombre considérable de citoyens d'Haïti.

Il est évident que nous devons saluer les efforts des envoyés spéciaux américains qui ont pu, à la toute dernière seconde, amener ces militaires à abdiquer. Il m'apparaît évident que cette entente de dernière seconde, qui a évité l'opération militaire prévue en vertu de la résolution 940 des Nations Unies, prévoit que les militaires devront non seulement céder le pouvoir, mais ils devront permettre aux militaires de la force multinationale, qui arrivera à Haïti au cours des prochaines heures, de prendre le contrôle de la situation et permettre dans les plus brefs délais le retour du président Aristide.

Il y a un élément important dont il faut tenir compte: c'est qu'en vertu des ententes de Governors Island, une loi doit être passée qui prévoit une amnistie pour des militaires et également une loi qui prévoit la division entre les forces militaires et les forces policières. Or, il nous apparaît important que ces deux projets de loi prévus dans l'accord original de Governors Island soient exécutés dans les meilleurs délais par le parlement d'Haïti.

M. Stéphane Bergeron (Verchères): Monsieur le Président, le gouvernement canadien entend-il participer activement aux forces qui seront constituées pour assurer la sécurité des populations civiles au moment du retour du président Aristide, et si oui, peut-il nous dire quelle forme prendra cette participation?

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères): Monsieur le Président, j'ai eu le plaisir de rencontrer le président Aristide la semaine dernière et je lui ai réitéré l'engagement ferme du gouvernement du Canada d'être à ses côtés lorsqu'il le voudra bien pour l'aider à reconstruire démocratiquement, socialement et économiquement son pays. Nous avons bon espoir que dès le retour du président Aristide, il demandera l'aide, l'intervention importante du Canada. Je peux vous assurer que nous serons prêts et que nous répondrons très positivement à sa demande.

[Traduction]

M. Bob Mills (Red Deer): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au ministre des Affaires étrangères.

La semaine dernière, le ministre a promis d'affecter des effectifs et de l'argent, beaucoup d'argent, à la reconstruction de Haïti. Il s'agit là d'un plan que les Canadiens doivent connaître plus en détail. Ils doivent savoir combien il va leur en coûter, quel sera au juste l'engagement du Canada et quelle sera sa durée.

À titre de parlementaires, nous avons aussi besoin de savoir si nous allons discuter en détail de toutes ces questions à la Chambre.

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères): Monsieur le Président, comme le député le sait, le Canada appuie

la résolution de l'ONU concernant Haïti. En fait, nous appuyons l'accord de Governors Island, qui comprend l'envoi de forces policières canadiennes à Haïti pour assurer la formation de forces policières haïtiennes. Cet engagement par le Canada est bien connu. Nous le prenons très au sérieux et nous sommes prêts à le remplir. Nous nous en acquitterons dès que la situation permettra aux membres de notre police de se rendre là-bas.

• (1505)

Ensuite, nous avons promis d'approuver les résolutions de l'ONU qui prévoient, au cours de la deuxième étape de la mise en oeuvre de la résolution 940 des Nations Unies, l'intervention d'effectifs militaires sous les auspices des Nations Unies. Cette deuxième étape n'est pas encore réalisée; quand elle le sera, nous réagirons.

Le Président: Pour des raisons pratiques, j'invite tous les députés à poser de courtes questions et à répondre brièvement. Le député de Red Deer.

M. Bob Mills (Red Deer): Monsieur le Président, dans le livre rouge, on dit que nous ne nous laisserons pas diriger par les Américains. Pourtant, le ministre est allé à Washington jeudi et il en revient avec notre plan.

Le ministre peut-il garantir que nous allons désormais faire preuve de leadership et collaborer avec l'OEA et l'ONU pour jouer un rôle de premier plan dans la solution du problème haïtien?

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères): Monsieur le Président, la question du député me laisse très perplexe, parce que je crois avoir entendu son chef exprimer un tout autre point de vue à la télévision, il y a quelques jours. Je tiens à souligner que le Canada occupe vraiment à l'égard de Haïti une position indépendante, position que nous avons expliquée tant à la Chambre qu'à l'extérieur de celle-ci.

Nous croyons pouvoir jouer un rôle plus indépendant, différent de celui des autres pays, à cause de la relation privilégiée que nous entretenons avec la population haïtienne. Bien sûr, sous les auspices de l'ONU, nous pouvons faire preuve de leadership et remplir un rôle très constructif.

J'espère que nous aurons sous peu l'occasion de débattre cette question à la Chambre, afin que les députés des deux côtés puissent exprimer leurs opinions à cet égard.

[Français]

LE CENTRE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE DE TORONTO

Mme Pauline Picard (Drummond): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Santé. En conférence de presse, lundi dernier, la ministre de la Santé tentait de rassurer la population canadienne suite à une enquête de la «Drug and Food Administration», organisme américain qui a révélé plusieurs lacunes dans le fonctionnement du centre de sang de la Croix-Rouge de Toronto.